

Santéclair : bien plus qu'un réseau de soins... depuis 20 ans et pour de nombreuses années encore !

A l'occasion de son vingtième anniversaire, Santéclair mesure le chemin parcouru par l'entreprise. Elle est en effet devenue un acteur central dans l'accompagnement des assurés en santé, pour faciliter leurs parcours de soins et les aider à faire les choix qui leur reviennent de façon la plus éclairée et autonome possible. Dans cette optique, l'activité de Santéclair s'est d'abord développée autour des problématiques économiques de l'accès aux soins avec la promotion de l'analyse de devis et la mise en place de réseaux de soins dans les domaines où les restes-à-charge sont traditionnellement les plus forts, à savoir l'optique, le dentaire et l'audition. Au-delà, c'est toute une série de services à forte valeur ajoutée qui sont venus progressivement constituer notre plateforme MySantéclair. Sa vocation est d'être la référence en matière d'accompagnement des assurés dans leurs parcours de soins, non plus seulement sur l'enjeu financier mais aussi par rapport aux problématiques d'accès géographique et temporel aux soins, ou encore de qualité et de pertinence des soins...



Soirée des 20 ans de Santéclair, le 18 avril 2023 : discours de Marianne BINST, directrice générale ; Christian ACKNIN, directeur général délégué ; Amélie VIOLEAU, directrice des relations avec les professionnels de santé.

2003-2023 : une montée en puissance continue

D'abord, le nombre des bénéficiaires des services Santéclair est passé de 1,5 millions en 2003 lorsque l'entreprise a été créée, à **10 millions aujourd'hui**. En parallèle, le nombre des collaborateurs Santéclair est passé de 61 à 370.

S'agissant de nos activités d'accompagnement des assurés, nous réalisons dans nos réseaux à peine 25 000 prises en charge optiques et 6 500 dentaires en 2003 contre près de **1 million en optique et plus de 300 000 en dentaire en 2022...** ce à quoi il faut ajouter les près de **70 000 prises en charge au cours de la dernière année au sein de notre réseau audition** qui n'existait pas au lancement de l'entreprise. Concernant le hors-réseau, tous domaines confondus, **le nombre de devis analysés** est passé de 15 000 en 2003 à plus de **700 000 en 2022** et **TP+**, **notre service spécifique de tiers-payant proposé à ces professionnels de santé hors-réseau, a enregistré près de 20 millions de demandes de prise en charge** depuis qu'il a été lancé en 2018.

Enfin, les connexions à nos services de santé digitaux atteignent le chiffre de 2 millions en 2022.

MySantéclair : des parcours de soins reposant sur des services en santé chaînés entre eux

Riche de cette histoire et de l'expérience qu'elle porte, nous sommes fiers de pouvoir proposer depuis plusieurs années des **parcours de soins reposant sur des services complémentaires et chaînés dans 7 domaines : l'optique, le dentaire et l'audition, mais aussi l'hospitalisation, la médecine de ville, les médecines douces, la santé mentale.** Dès 2024, un huitième domaine sera spécifiquement consacré à la prévention.

MySantéclair est ainsi le fruit du développement de nos services digitaux qui a accompagné celui de la e-santé dont il nous a paru essentiel d'en faire partager au plus grand nombre les opportunités. Le digital constitue en effet une des pistes clés pour répondre aux enjeux de l'accès à des soins de qualité... aujourd'hui déjà, et certainement encore davantage demain. **Nous sommes donc convaincus, chez Santéclair, que la mise à disposition de services innovants et performants participe d'une plus grande égalité dans le recours aux soins** et dans la capacité de chacun à prendre soin de sa santé. De l'**outil d'analyse de symptômes et d'orientation** reposant sur de l'intelligence artificielle très performante au **deuxième avis médical expert** obtenu en ligne en moins de sept jours, en passant par la **téléconsultation 24h/24 et 7j/7** de médecins généralistes et spécialistes ou de psychologues / psychothérapeutes, nous disposons d'une **palette complète d'outils sélectionnés parmi les meilleurs du marché pour garantir à nos bénéficiaires un recours simple et facile au bon outil au bon moment** dans son parcours de soins. Un engagement fort qui correspond aux attentes des assurés en santé souvent seuls et isolés au moment de vouloir faire appel à la e-santé, sans savoir à qui s'en remettre pour le faire en confiance.

Santéclair Professions de santé : des services adaptés aux différents domaines d'expertise

Aujourd'hui, ce sont près de **150 000 personnes qui composent l'écosystème des professionnels de la santé chez Santéclair.** Au-delà de leur engagement pour faciliter l'accès aux soins, nombre de professionnels nous font confiance parce que nous leur offrons : la mise en relation avec plus de 60 complémentaires santé, la valorisation de leur image de marque auprès de 10 millions de bénéficiaires, ou encore la simplification de leurs démarches administratives. **Notre objectif est de les accompagner au mieux pour leur permettre de se concentrer exclusivement sur la pratique de leur métier grâce à une offre de services adaptés à leur domaine d'expertise.** Avec le déploiement de l'EDI (échange de données informatisé) pour les opticiens et bientôt pour les chirurgiens-dentistes, la mise en place de la DRE (demande de remboursement électronique) en dentaire et prochainement de nouveaux services inédits, nous enrichissons chaque année notre offre de services.

Aujourd'hui **nos partenaires nous font savoir qu'ils sont satisfaits**, tant par la relation avec Santéclair (Etude People Vox 2022, scores de satisfaction de 90% en optique, 87% en dentaire et 92% en audition)

que par les avantages du partenariat avec Santéclair (Etude People Vox 2022, scores de satisfaction de 87% en optique, 86% en dentaire et 84% en audition) et nous nous attachons à maintenir ce niveau élevé de satisfaction.

Santéclair Solutions : aider les professionnels de l'assurance santé à optimiser leurs contrats

Santéclair c'est aussi **une expertise singulière pour apporter des services d'optimisation des garanties** pour les professionnels de l'assurance santé : porteurs de risques, distributeurs et conseils, délégataires de gestion. Nous proposons ainsi des services, tels que notre **offre sur la lutte anti-fraude** ou nos **outils d'étude d'impact**, qui sont en mesure de **contribuer de façon déterminante à la décision technique et à la maîtrise des coûts liés au remboursement des soins sans rogner sur leur qualité.**

Notre apport auprès des professionnels de l'assurance santé vise donc à une **plus grande pérennité, compétitivité et valorisation des contrats... au bénéfice des assurés puisque se traduisant par des primes maîtrisées.**

Acteur charnière : une expertise reconnue en tant qu'acteur charnière du système de santé

Cette capacité à agir de façon qualitative sur une grande diversité de domaines d'intervention en santé, nous la devons notamment à **notre approche de travail en partenariat.** Le succès des réseaux de soins a par exemple été permis par le fait d'être en mesure de **sélectionner les meilleurs partenaires sur la base de critères et selon une méthodologie spécifiques à chaque domaine,** par exemple via des procédures d'appels d'offres en optique. De la même façon, nous nous associons à des start-up scrupuleusement sélectionnées pour concevoir et opérer l'essentiel de nos services digitaux.

Cette logique de penser et d'organiser l'association d'acteurs innovants pour créer des synergies qui répondent aux problématiques d'accès aux soins, nous la retrouvons dans **notre positionnement particulier en étant à la croisée des chemins entre les assurés, les professionnels de la santé et ceux de l'assurance.** C'est ce qui fait la spécificité et la force de notre mission... hier, aujourd'hui et demain.



Contact presse : Marc PARIS - 02 72 24 90 15 / 06 99 96 29 54 / mparis@santeclair.fr